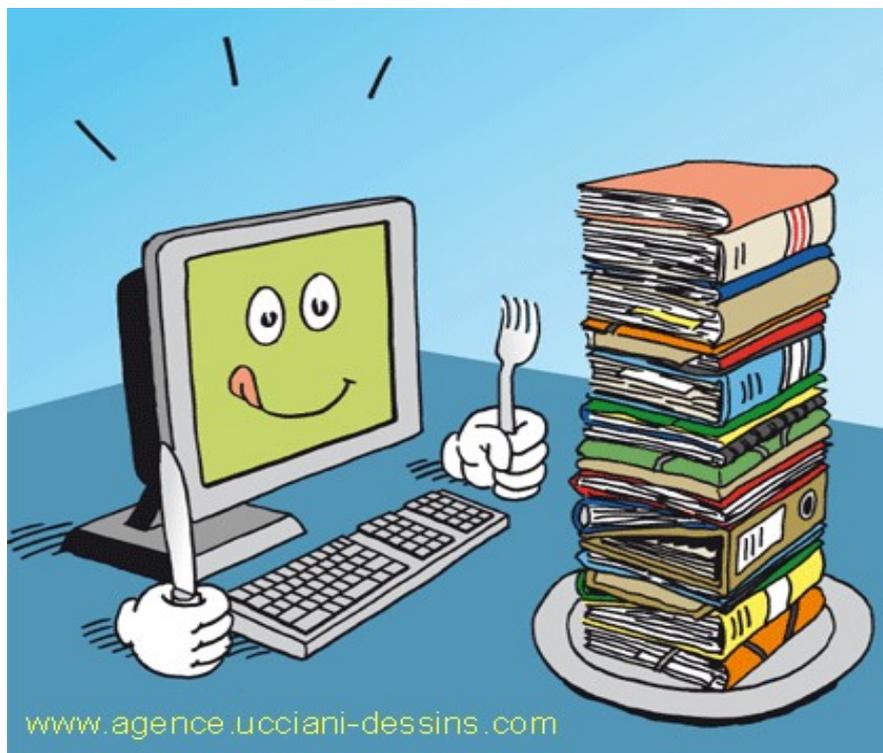


LA DEMATERIALISATION



SOMMAIRE

I) LA DEMATERIALISATION EST ANCREE DANS LA CROISSANCE DES PAYS DEVELOPPES: le cas Français...

A) Pour les consommateurs

B) Pour les entrepreneurs

C) La notion de e-commerce pour les acheteurs et les vendeurs

II) ..MAIS PERMET LE DEVELOPPEMENT DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT: le cas Africain

A) Pour le consommateur: l'internet mobile a permis la substitution de l'ordinateur au téléphone portable

B) Pour les producteurs: le secteur technologiques est également source de gains de productivité

C) Au niveau macroéconomique: Internet est une source de croissance

INTRODUCTION

On entend généralement par dématérialisation le fait de **transformer un flux de documents, ainsi que les traitements qui lui sont appliqués, en flux et traitements numériques**. En vue d'atteindre cet objectif, la dématérialisation cherche à traduire électroniquement la **valeur juridique** des documents.

Les éléments dématérialisés peuvent être de natures très diverses. Il peut s'agir de **documents d'entreprise** : des **courriers papiers** entrants par exemple qui seront numérisés avant d'être transmis et archivés, mais également de **contenus de travail** internes dont la manipulation peut être automatisée par le biais d'un outil de gestion des processus métier.

On parle également de **dématérialisation des commandes et des factures** ainsi que des **flux monétaires**. Enfin, un champ d'application touche plus particulièrement au domaine de l'**administration publique**. Depuis quelques années, les gouvernements européens et français en particulier travaillent à la dématérialisation des procédures, tels les appels d'offres menés dans le cadre des marchés publics ou encore les déclarations fiscales.

La dématérialisation d'un flux de documents d'entreprise et de son traitement s'articulent autour de **trois grandes étapes formant un processus de dématérialisation type** :

-**la numérisation** du document qui fait typiquement intervenir un scanner, mais aussi des outils de reconnaissance de champs et de caractères (typographiques et manuscrits), notamment pour la prise en compte de formulaires.

-**l'archivage** des documents au sein d'une base de données qui peut être effectué par des interventions manuelles, ou être partiellement automatisé en s'appuyant sur les solutions de RAD (Reconnaissance Automatique de Documents) ou de gestion des connaissances, tels que les moteurs de catégorisation et de classement.

-**la transmission et l'évolution** du document qui passent par la mise en œuvre d'un outil de gestion des processus (*workflow*) : il orchestre l'ensemble des grandes étapes de la vie d'un document numérisé (validation, signature, modification, publication, etc.).

La dématérialisation n'est pas née avec l'informatique, dans les années 1950. Elle a commencé bien plus tôt et nous retraçons ici des exemples de dématérialisation qui ont marqué des jalons dans la performance et le progrès des échanges économiques:

- **la dématérialisation des actes de commerce:**

Les premiers échanges commerciaux se réalisaient sur des places de marchés, sur des foires. Lieu d'échanges de bien physiques entre producteurs et consommateurs. Puis sont venus les échanges entre négociants et commerçants ou l'échange de produits physiques et les échanges des engagements et des prises de responsabilités se sont dissociés. C'est la création de la lettre de change, du billet à ordre, de la vente à terme... On s'aperçoit que déjà à l'époque, le commerce était moteur dans la dématérialisation des actes de commerce.

- **la dématérialisation du support papier vers le format électronique :**

Les écrits sur documents (livres, journaux, factures, certificats, courriers, contrats, textes de loi...) sont portés sur des fichiers électroniques et le support physique du papier est abandonné. La loi sur l'archivage électronique (loi du 13 mars 2000) permet de reconnaître un document électronique comme une preuve équivalente au document papier. La dématérialisation transforme ainsi l'échange de produits physiques en échange de flux et l'on passe ainsi d'une économie du produit à une économie du service.

- **la dématérialisation demandée par le développement durable :**

L'origine de cette forme de dématérialisation est la pression exercée par le développement durable. Nos économies sont trop gourmandes en matières premières et le développement durable demande à ce que les ressources soient gérées au mieux. Ainsi, le cycle de transformation des matières doit être le plus lent possible et une bonne gestion est synonyme de économie de matière et réutilisation du produit. La pression vers la préservation des ressources conduit les échanges économiques à être de plus en plus immatériels. Ce n'est plus le produit qui est important, c'est l'usage que l'on en fait à travers les services que l'on peut proposer. Le produit doit avoir la durée de vie la plus longue alors que le service doit au contraire être le plus court possible et facilement renouvelable.

- **la dématérialisation des activités financières :**

La dématérialisation des titres financiers en France en 1984, officialisée par une loi, a conduit à la suppression des titres et des coupons représentant des valeurs mobilières, au profit d'une inscription en compte géré par l'informatique. On transforme un titre papier par un compte, c'est-à-dire un lieu d'échanges de flux.

- **la dématérialisation par l'extension de d'Internet aux objets (IP6) :**

Le nouveau format de d'Internet (IPV6) multipliera les possibilités d'adressage (en milliard de milliard de milliard d'adresses) et l'on pourra appliquer un système d'identification, non pas à l'entreprise ou à la personne, mais à l'objet même, voir à l'objet virtuel.

Cette notion de dématérialisation étant une notion très complexe, il y a de multiples sujets possibles à étudier. En effet, comme tous les autres module que j'ai eu l'occasion de travailler, il était souvent demander d'inclure dans le développement de notre sujet les dimensions économique, juridique, comptable et informatique. Comme nous le montre notre définition, la dématérialisation est en effet une notion qui admet ces quatre sciences de gestion. Cependant, j'ai décidé de plus me penché sur ses effets d'une part sur les pays développés, en prenant le cas de la France et d'autre part dans les pays en développement, en me focalisant sur le cas Africain, pays considéré comme pays en développement, par conséquent me focalisant dans une perspective plus économique.

Ainsi la problématique à laquelle je souhaite apporter une réponse à travers ce dossier, est la suivante: l'utilisation de la dématérialisation est-elle la même pour les pays d'Europe, dits pays riches, que pour les pays d'Afrique, dits pays pauvres? Ses effets escomptés sont-ils également les mêmes?

Ainsi la première partie de mon dossier constituera à étudier l'utilisation et les effets de la mondialisation dans les pays de Nord et particulièrement en France, d'une part pour les consommateurs et d'autre part pour les entreprises; puis dans une seconde et dernière partie, j'analyserais le cas Africain.

I) LA DEMATERIALISATION EST ANCREE DANS LA CROISSANCE DES PAYS DEVELOPPES: le cas Français

Dans cette première partie nous allons voir comment se diffuse la dématérialisation en France plus particulièrement tant pour les producteurs que pour les consommateurs

A) Pour les consommateurs

André Gallin (CNPA):

«Les gens privilégient l'usage à la propriété, et ce particulièrement dans les grandes villes.» . Marion est heureuse. Elle vient enfin d'acheter des tennnis dernier cri sur Second Life pour son avatar. Et demain, un autre de ses avatars participera à la grande finale virtuelle de la *Star Academy* sur le site Virtual Me, imaginé par Endemol et Electronic Arts. Dans le monde réel, ce soir, elle se rend à une soirée entre amis au volant d'une Ferrari flambant neuve qu'elle a réservée via Fractional Life, un site où l'on peut louer tout et n'importe quoi. Elle n'a en effet pas les moyens de se payer sa propre voiture, encore moins une automobile de luxe! Pourtant, ses amis pensent qu'elle dispose d'un revenu confortable. Elle possède également 15 % d'un cheval de course et porte toujours un sac très chic, différent à chacune de ses visites (elle en loue un par semaine, toujours siglé d'une grande marque) . Son appartement est un petit deux-pièces en banlieue parisienne, dont elle n'est pas propriétaire. D'ailleurs, elle ne le désire pas, car elle ne reste jamais longtemps au même endroit. Sa mobilité et son indépendance, elle y tient. Chez elle, son intérieur est minimaliste: sa télévision fait office à la fois d'ordinateur et de téléviseur. Et sa collection musicale se résume aux 480 heures de musique enregistrées sur son iPod. La presse, elle ne la lit que sur Internet. Il y a longtemps qu'elle a revendu ses CD et ses DVD sur eBay. Elle préfère maintenant télécharger les films sur son ordinateur ou les regarder en VOD sur son écran plat. Un gain de place évident. En plus, elle en profite pour consommer moins et fait ainsi un effort pour la préservation de la planète. Au supermarché, elle cherche les produits comportant le moins d'emballage possible, et privilégie les achats bio et équitables. Vous l'aurez compris, Marion symbolise cette prochaine génération de consommateurs, adeptes du «moins consommer, consommer mieux», et pour qui la possession d'objets matériels n'est plus primordiale. Bienvenue dans un monde libéré de la dépendance aux choses! Se pourrait-il que notre avenir se conjugue avec une dématérialisation de la consommation? L'idée avait été avancée, dès 2000, par Jeremy Rifkin, président de la Foundation on Économie Trends à Washington, dans son livre *L'âge de l'accès*. Il y explique «*qu'avoir, posséder et accumuler n'ont plus guère de sens dans une économie où la seule constante est le changement*». L'accès devient ainsi plus important que la propriété. Il s'interroge: «*A quoi sert d'acquérir la propriété d'un produit ou d'une technologie qui risque d'être obsolète avant même qu'on ait fini de la payer? Dans la nouvelle économie en réseau, l'accès à court terme aux biens et services - sous forme de bail, de location, etc. - devient une alternative de plus en plus séduisante à l'acquisition à long terme.*»

Commentaire: ce document nous montre comment la dématérialisation, à travers l'arrivée de nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et plus particulièrement celle d'internet, a bouleversé le mode de vie des consommateurs. En effet à travers cet exemple que l'auteur de cet article nous voyons que tous les gestes quotidiens de Marion sont «dématérialisés» (location d'une voiture par internet, lecture de la presse par internet, téléchargement de films, achats de produits alimentaires en faveur du développement durable)

B) Pour les producteurs

"La dématérialisation au centre des enjeux de productivité des entreprises"

Publié par [Guillaume Vallini](#) le **Lundi 25 Juin 2007**

Guillaume Vallini, directeur 'avant vente' chez [Asterion](#), spécialiste européen de la chaîne de traitement du document d'entreprise, de la gestion au marketing direct, place la dématérialisation et l'archivage au centre des enjeux de productivité des entreprises. Il s'en explique dans une tribune.

Dématérialisez ! le mot est lancé et aujourd'hui présent sur toutes les lèvres des directions des systèmes d'information. Mais qu'entendons-nous par dématérialisation ? Ce qualificatif usuellement employé semble en effet avoir un sens très différent en fonction des entreprises.

En effet, historiquement cantonné à la première étape d'acquisition (numérisation), la dématérialisation couvre aujourd'hui de nombreux domaines qui contribuent à créer une réelle valeur ajoutée au sein de l'entreprise, à valoriser son patrimoine documentaire, à le rendre plus accessible, à proposer de nouveaux services ou encore à améliorer son propre processus organisationnel.

On comprend donc bien la nécessité d'aborder les politiques de dématérialisation de manière globale afin de créer une forte valeur ajoutée et ne pas se contenter de dématérialiser des documents qui seront ensuite archivés de façon statique. Les tendances les plus visibles du moment sont, peut-être, le travail collaboratif, la dématérialisation de factures, la signature électronique ou encore l'optimisation de la relation client. Autant de domaines stratégiques qui imposent de travailler et de partager des documents dématérialisés, accessibles et personnalisables.

C'est alors qu'il convient de définir et de mettre en œuvre un processus de traitement global allant de l'acquisition par les meilleurs procédés (reconnaissance et lecture automatique de documents - RAD/LAD) jusqu'à l'archivage pour tirer pleinement parti des possibilités offertes par la dématérialisation. Mais la dématérialisation n'est pas seulement une question de technologies, elle doit tenir compte d'un ensemble de contraintes métiers, légales ou organisationnelles. Cela passe, notamment, par le respect des réglementations en vigueur pour la dématérialisation fiscale de factures, le respect des standards de sécurité, la conformité à des normes, un exemple NF Z 42-013, à des instructions (DGI) ou des recommandations (FNTC...)

C'est à ce niveau que vont se dégager les principaux gisements de productivité, cela se traduira par : une meilleure réactivité, un accès simplifié à des documents numérisés (courriers, dossiers, factures) grâce à une indexation, une qualification et des contrôles automatisés, ou encore par la mise en place d'un processus de génération et d'envoi de documentations commerciales.

Les possibilités sont infinies et permettent aux entreprises de décharger leurs collaborateurs d'étapes fastidieuses consommatrices de temps et de ressources pour les réaffecter à des missions à valeur ajoutée. Ainsi, par exemple, en mettant en place un système de dématérialisation de courriers, les entreprises peuvent sensiblement améliorer leur réactivité vis-à-vis de leurs clients et diviser par deux leurs coûts de traitements traditionnels.

Au niveau organisationnel, la dématérialisation joue également un rôle stratégique en occupant une place centrale dans le processus de travail collaboratif, en intégrant les spécificités métiers des entreprises. En effet, une fois dématérialisé, le document est alors revalorisé et peut aisément s'insérer dans un mode de traitement et de consultation prédéfini avant d'être archivé en ligne et mis à disposition en temps réel, notamment au travers de portails web sécurisés. Cette approche, fréquemment utilisée par les 'bancassureurs' pour leurs contrats clients, est à la fois génératrice de qualité de service et d'économies significatives liées au coût de stockage.

L'archivage, et particulièrement l'archivage en ligne, est également une composante incontournable et contribue à sécuriser et à rendre aisément accessible des documents. Positionnée en bout de la chaîne de dématérialisation, cette composante joue néanmoins un rôle important, notamment depuis la loi du 13 mars 2000 qui donne au document électronique la même valeur que le document papier, mais sous conditions : le document doit notamment être établi et conservé de

façon à garantir son intégrité.

Forte de ces différents éléments, la dématérialisation semble être réellement entrée dans une ère « industrielle », et répondre aux besoins de productivité des entreprises dans différents domaines.

Commentaire: maintenant à travers ce document nous nous penchons sur le cas du producteur. En effet cet article montre comment la dématérialisation est porteur de gains de productivité pour l'entreprise en plus d'une organisation interne améliorée car les documents étant archivés en ligne, ce qui permet un accès plus rapide aux documents qui autrefois sous forme de papier, demandait certain un temps pour être trouvé. Enfin, elle joue un rôle assez important en terme de législation car les entreprises doivent en effet respecter des règles fiscales notamment.

C) La notion du « e commerce » pour les acheteurs et les vendeurs

De quoi parle-t-on ?

Le terme de commerce électronique, ou « e-commerce », recouvre deux réalités différentes qu'il est nécessaire de distinguer : d'une part, le commerce électronique par l'internet entre entreprises : le *Business-to-Business* ou B2B des anglo-saxons ; d'autre part, celui réalisé directement auprès des consommateurs : le *Business-to-Consumer* ou B2C. Les aspects communs, en partie techniques, en partie économiques, ne doivent pas masquer que ces deux réalités sont loin de partager la même histoire ou les mêmes perspectives ; leurs problématiques ne sont pas non plus identiques.

Le plus prometteur à ce jour, le B2B, est l'aboutissement du développement des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises. Il doit concrétiser et amplifier les gains attendus de l'usage de ces technologies. La réalité des transactions – achats, réception de commandes – ne fait pas question, mais le mode opératoire change avec l'usage du véhicule commun, et de plus mondial, qu'est l'internet.

Ce n'est d'ailleurs pas l'internet qui, à proprement parler, crée le commerce électronique. Celui-ci existe depuis longtemps sous la forme des EDI (échanges de données informatisés), qui s'accompagnent de la **dématérialisation** des échanges de documents, avec le vieux rêve « zéro papier, zéro délai, zéro erreur ». Le passage de ce système à l'internet devrait être rapide compte tenu des améliorations techniques que ce dernier apporte. Cependant, en 1999 encore, les EDI étaient plus fréquemment utilisés qu'un site internet pour la transmission de commandes dans l'industrie française, selon une enquête du secrétariat d'État à l'industrie.

Le B2C – commerce électronique par l'internet avec le consommateur final – se heurte sans doute, quant à lui, à des contraintes plus fortes que le B2B, au moins pour les produits classiques, en raison notamment de la logistique qu'il

demande. Paradoxalement, le B2C semble pourtant davantage susciter l'imagination, la publicité en accentuant le côté science-fiction, vers un futur « virtuel ». En réalité, les opportunités les plus fortes en matière de B2C concernent des produits spécifiques :

- les produits pouvant être dématérialisés et directement délivrés au consommateur par l'internet tels que les logiciels, la musique, les jeux électroniques, demain les films ;
- les services tels que les titres de transports et plus généralement les voyages, la billetterie de spectacle, et naturellement les transactions boursières et les services financiers.

Quels changements va donc apporter le commerce par l'internet ? Crée-t-il de nouveaux produits, de nouveaux marchés, ou tout au moins améliore-t-il les processus de marché ? Quels gains en attendent les entreprises, mais aussi quelles sont les conditions de son efficacité et quels risques présente-t-il ? Mérite-t-il tout l'intérêt que la presse, les marchés financiers lui prêtent ? Quel en sera l'impact macroéconomique ? Toutes ces questions seront débattues aujourd'hui, car elles permettront d'apprécier les enjeux et de préciser ce qu'on attend du statisticien en matière de

mesure.

Une nouvelle organisation du marché, de nouveaux produits, de nouveaux services

Le commerce électronique devrait accélérer les échanges, et élargir les marchés, puisque l'internet permet en théorie de toucher une clientèle mondiale. La localisation perd de son importance, même si subsistent les difficultés inhérentes aux échanges internationaux comme les barrières linguistiques, culturelles et logistiques. Des rentes sectorielles et géographiques peuvent être remises en cause. Des marchés peuvent aussi se créer ou se généraliser grâce à la rapidité de réaction que permettent les échanges électroniques : la vente en dernière minute de billets de voyage en est une illustration. On attend ainsi de l'internet une plus grande visibilité de l'offre, rapprochant du modèle de la concurrence parfaite, et une plus grande efficacité du marché dans son ensemble. Parce que l'internet permet à l'acheteur de confronter directement les offres sur le réseau, il devrait aussi renforcer le pouvoir de l'acheteur.

En sens inverse, le commerce électronique et les technologies de l'information permettent d'enregistrer et d'analyser les caractéristiques des acheteurs ou des simples prospects en général. Ils introduisent ainsi une visibilité de la demande. Proposer des services associés aux biens, et des prix qui en tiennent compte, est un moyen pour le producteur de répondre à cette demande. C'est par l'identification et la mise en place de services associés que les technologies de l'information contribuent à l'émergence de nouveaux produits, imbriquant biens et services. La nouvelle organisation des marchés que dessine ainsi le commerce électronique fait naître aussi de nouveaux intermédiaires. Dans le domaine du B2B, des « places de marché » électroniques se créent pour réunir clients et fournisseurs dans un système d'enchères inversées. Cela conduit à une standardisation très poussée des produits et de leur description, pour que les intervenants puissent agir en toute confiance. Ce mode de transaction peut aussi concerner les services tels que le travail temporaire, la maintenance d'équipement, donnant naissance à ce que l'on appelle parfois le « *e-procurement* ». D'autres intermédiaires, qui se chargeront de trouver la meilleure offre sur l'internet pour le compte d'un acheteur ou d'un vendeur, pourront également se mettre en place. Certains moteurs de recherche proposent déjà ce type de services. Ce sont là des exemples concrets d'intermédiation entre acheteurs et vendeurs. On est loin de la disparition des intermédiaires du commerce, parfois évoquée : celle-ci est peu probable globalement même s'il existe quelques exemples spécifiques dans le B2C, comme la vente directe de micro-ordinateurs par un grand constructeur.

Le commerce électronique comporte ainsi des spécificités qui justifient une réflexion particulière de la part de l'économiste, notamment sur la concurrence. En théorie, le commerce électronique abaisse les barrières à l'entrée dans de nombreux secteurs en favorisant l'arrivée de nouveaux acteurs performants. Ceux-ci ont d'ailleurs parfois rencontré un accueil exceptionnel sur les marchés financiers. Mais qu'en est-il en pratique, notamment pour le B2B ? Être présent sur l'internet est une chose, y être visible en est une autre. Le système de référencement par les places de marché ne va-t-il pas constituer une nouvelle forme de barrière à l'entrée ? Leurs conditions de fonctionnement assureront-elles une concurrence suffisante, compte tenu des regroupements parfois mondiaux d'acheteurs qui s'y dessinent ? Cette question conditionne la répercussion dans les prix des économies de coûts permises par l'internet, le rythme d'innovation et les gains de croissance qu'on peut en attendre.

Commentaire: ce document définit la notion de e-commerce, notion qui est au centre même de la dématérialisation tant pour les échanges entre producteurs (B2B: business to business) que pour les échanges entre les producteurs et les consommateurs (B2C: business to consumer). De plus, ce texte

nous invite à relier la théorie à la pratique en ce sens que l'auteur se base sur la notion de concurrence pure et parfaite classique reposant sur cinq conditions. Notre texte s'intéresse de plus près à la condition de libre entrée et libre sortie.

Commentaire final: les recherches de ces documents n'ont pas été faciles au début car la dématérialisation étant une notion très complexes qui revêt énormément de caractéristiques, même après avoir finaliser mon plan j'ai eu quelques difficultés. Cependant après quelques conseils avisés de notre professeur qui nous recommanda deux sites de recherches extrêmement efficaces, mes recherches se sont avérés nettement plus faciles. Ces deux sites sont: REPERE (Ressources électroniques pour les étudiants, la recherche et l'enseignement) et CERISE (Conseil aux étudiants pour une recherche d'information spécialisée efficace).

II)...MAIS PERMET LE DEVELOPPEMENT DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT: le cas Africain

A) Pour le consommateur: l'internet mobile a permis la substitution de l'ordinateur au téléphone portable

Commentaire: ce document traite de l'arrivée d'internet en Afrique et plus particulièrement au Cameroun. Nous voyons bien, à travers ce document, que la dématérialisation à quasiment les mêmes effets pour les consommateurs tant au Cameroun qu'en France pourtant ces deux pays ayant un statut économique nettement différent notamment en terme de croissance économique.

B) Pour les producteurs: le secteur technologiques est également source de gains de productivité

Commentaire: dans ce document nous découvrons un projet fort intéressant qui n'est autre que le paiement mobile, projet qui comme indique le titre de l'article est une véritable «source de gains de productivité pour les opérateurs télécoms». Ce projet consiste en effet à effectuer des transactions via téléphones portables (par SMS).

C) Au niveau macroéconomique: Internet est une source de croissance

Commentaire: dans ce document nous voyons à quel point le secteur technologique prend de l'importance dans le continent notamment grâce à l'arrivée de l'internet mobile qui permet une circulation de l'information dématérialisée, du fait des messages pouvant être envoyés par téléphone (SMS), et par conséquent plus rapide réduisant ainsi «les coûts de transport parfois un frein au développement»(article)

Commentaire final: l'ensemble des documents concernant cette seconde partie sont sous forme papier. Cela peut paraître ironique surtout lorsque l'on traite la dématérialisation en long et en large. Cependant se contenter de simple recherche sur internet ne serait peut être pas assez fructueux non pas seulement en terme de sélection d'information mais en terme de démarche afin de trouver ces informations. En effet, suivant les consignes, ce dossier devait à la fois comporter des documents écrits et numérisés. De ce fait afin de trouver ces informations papier, j'ai dû me rendre à la

bibliothèque Schoelcher ainsi qu'à la librairie antillaise. Toutefois je fut fort étonné que ce terme soit fort inconnu par un bon nombre de personnes; j'ai dû en effet me heurter au silence des vendeuses de la librairie. En ce qui concerne la bibliothèque, mes recherches ne furent pas plus fructueuses nonobstant l'aide du moteur de recherche prévu à cet effet. Au final c'est en rendant à la bibliothèque située dans ma commune que je pu trouver les documents nécessaire au traitement de mon dossier. Mon choix s'est donc porter sur une revue intitulée RESEAU TELECOM Network qui traite essentiellement de l'évolution des télécommunications dans le continent Africain pourtant considéré comme rassemblant des pays majoritairement pauvres.

CONCLUSION

Au final j'ai à travers ce dossier documentaire étudié la notion de dématérialisation dans une dominante nettement plus économique même si, comme je l'ai déjà évoqué précédemment, c'est un concept très large qui peut être traité tant sur les plans économique, juridique, comptable ou informatique.

Ainsi dans une première partie, j'ai d'abord étudié ce phénomène dans les pays développés et plus particulièrement en France tant pour les consommateurs que pour les producteurs, me situant donc dans une étude micro économique; puis dans une seconde et dernière partie j'ai tenté de faire le parallèle avec l'Afrique, continent considéré comme pauvre en partie.

Au final, cette étude fut très fructueuse en ce sens que j'ai remarqué que les disparités d'ordre économique et social qui opposent le continent Européen du continent Africain, ne se font pas tant ressentir en ce qui concerne la diffusion de la dématérialisation. En effet si l'on associe souvent ce terme aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), l'on remarque que ses effets macroéconomiques sont quasiment les mêmes dans les deux continents. C'est pourquoi l'on peut relier cet essor à un phénomène très connu qui n'est autre que la mondialisation notamment caractérisée par l'abolition de toutes barrières durant les années 80. En effet, ce phénomène est pour certains synonyme d'un clivage Nord/Sud, tandis que pour d'autres il est synonyme d'interdépendance entre tous les pays de la Planète (ce ne sont pas les partisans du libre échange qui diront le contraire).

Pour finir nous pouvons tout de même apporter un point négatif certes mais extrêmement important concernant l'essor de la dématérialisation et des technologies de l'information; il s'agit de l'essor en parallèle de la cybercriminalité.

BIBLIOGRAPHIE

http://www.e-marketing.fr/Magazines/ConsultArticle.asp?ID_Article=19305: publié par André Gallin André, président du CNPA(Conseil national des professionnels de l'automobile) pour la branche loueur Branche loueur

<http://www.neteco.com/75703-dematerialisation-productivite-entreprises.html>:
"La dématérialisation au centre des enjeux de productivité des entreprises": publié par **Guillaume Vallini** le **Lundi 25 Juin 2007** directeur 'avant vente' chez **Asterion**, spécialiste européen de la chaîne de traitement du document d'entreprise, de la gestion au marketing direct, place la dématérialisation et l'archivage au centre des enjeux de productivité des entreprises.

<http://www.insee.fr/fr/ppp/sommaire/imet97a.pdf> :par Paul Champsaur, directeur général de l'INSEE, lors du sixième séminaire organisé par la direction des statistiques de l'INSEE.

Les documents sous forme papier sont tirés d'une revue intitulé RESEAU TELECOM NETWORK, numéro 34 daté de Mars/Avril 2009:

- L'internet mobile gagne du terrain au profit des accès filaires par Marie-Noëlle Guichi
- Le paiement mobile devient une nouvelle source de revenus pour les opérateurs télécoms (pas de précision concernant l'auteur)
- L'internet mobile en Afrique; les derniers arrivés sont les premiers équipés par Henri Tcheng, Jean-Michel Huet, Isabelle Viennois et Mouna Romdhane